



 **AvoCotés Santé**

Une complémentaire santé conçue
pour les besoins des **RETRAITÉS**

Avec la complémentaire AvoCotés Santé, vous bénéficiez de garanties et de services d'assistance spécialement étudiés pour **répondre aux besoins des 55 ans et plus.**

6 niveaux de garanties au plus proche de vos besoins **incluant notamment :**

- ✓ l'hospitalisation à domicile
- ✓ les prothèses dentaires et l'orthodontie
- ✓ un bilan auditif, appareil et entretien



Bon à savoir :



Avec le 100% SANTÉ, vos soins éligibles sont pris en charge en optique, dentaire et équipements auditifs.

L'offre 100% Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable.

**Pour obtenir un devis personnalisé, gratuit
et sans engagement de votre part,
contactez dès maintenant votre Conseiller AvoCotés**



0 974 750 173

**Service & appel
gratuits**



Des garanties pour être serein au quotidien*



HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE :

frais de séjour et honoraires conventionnés et non conventionnés, forfait hospitalier, hospitalisation à domicile, transport, chambre particulière, frais de location de télévision.



FRAIS DENTAIRES : soins dentaires, implants, prothèses (couronnes, bridges, appareils amovibles), orthodontie.



FRAIS OPTIQUES : lunettes (montures et verres), lentilles, chirurgie optique.



HONORAIRES ET SOINS MÉDICAUX COURANTS :

consultations et visites des généralistes ou spécialistes, consultations de psychiatrie et de neuropsychiatrie, actes techniques médicaux, actes de spécialistes (dont ostéodensitométrie), radiologie, échographie, imagerie médicale, auxiliaires médicaux, analyses médicales.



APPAREILLAGES ET PROTHÈSES NON DENTAIRES :

prothèse orthopédiques et auditives, petit et gros appareillages, accessoires, pansements, prothèses mammaires et capillaires.



PHARMACIE : médicaments remboursés par la Sécurité Sociale.



CONFORT ET PRÉVENTION : cures thermales, actes de prévention, soins à l'étranger, médecine douce.



Des services d'assistance pour faciliter votre vie*



- ✓ Aide à domicile
- ✓ Organisation des soins à domicile
- ✓ Transfert et garde des animaux
- ✓ Téléoassistance médicalisée
- ✓ Acheminement de médicaments
- ✓ Avance de fonds en cas de décès

RÉDUCTION
COUPLE
-10%



Prise d'effet
immédiate de
vos garanties



Pas d'avance
de frais avec le
tiers payant



Services
d'assistance
inclus



Pas de
questionnaire
de santé

**Demandez votre devis personnalisé, gratuitement
et sans engagement de votre part, en appelant le :**



0 974 750 173

**Service & appel
gratuits**

**Vous disposez déjà d'une complémentaire santé ?
COMPAREZ, pour être mieux couvert ou faire des ÉCONOMIES**

IMPORTANT



Avec la nouvelle réglementation applicable
au 1^{er} décembre 2020, **RÉSILIEZ VOTRE CONTRAT
ACTUEL À TOUT MOMENT** (s'il a plus d'un an).

Nous nous chargeons de résilier votre contrat
gratuitement.

* Dans les conditions fixées dans les [Conditions Générales](#) valant Notice d'Information.

Contrat d'assurance complémentaire AvoCotés Santé n°INS-072020 souscrit et distribué par ADLP Assurances auprès des sociétés INSUREM INSURANCE LIMITED et Europ Assistance. ADLP Assurances - SAS au capital de 2 153 170 € - 3 rue Henri Rol-Tanguy 93100 Montreuil - RCS Bobigny 799 342 118 - Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n° 14001699 (www.orient.fr). Service Réclamations : reclamation@adlp-assurances.fr. Pour les garanties d'assistance : Filassistance International - SA au capital de 4 100 000 € - 108 Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex - RCS Nanterre 433 012 689. Gestion des adhésions, des cotisations et des sinistres est confiée par l'Assureur à : CERGAP - SAS au capital de 240 000 euros - 7 rue Jean Perrin 28 600 LUISANT – RCS Chartres 478 989 833 - Courtier en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°19 007 540 (www.orient.fr). Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises au contrôle de l'ACPR, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr/>). Médiation gratuite possible auprès de la Médiation de l'Assurance – TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 (www.mediation-assurance.org).